



ASSOCIATION VIVRE A LA FONTAINE SAINT-EX

Association régie suivant la loi du 1^{er} juillet 1901 - 118, avenue Saint-Exupéry 92160 Antony

<http://vivrefontaine.fr> - vivrefontaine@yahoo.fr - 07.85.28.19.73

Lieu 1 : Fitness-Zumba-Crossfit

(Gymnase La Fontaine A. Beltrame : salle rouge-16 Rue Pierre Kohlmann - Antony)

Lieu 2 : Gym Douce/Strech-Pilates-Dancehall-

core training (Gymnase Croix de Berny (USMT) : 16 rue R. Aron - Antony (n20))

Référentes : Maria Térésa Ricardo - Nathalie Richard 06 88 56 83 92-Sylvie Delpech 06.84.03.33.87

Inscription 2026-2027 (07 sept 26 au 30 juin 27)

Nous communiquons exclusivement par courriel et SMS. Nous vous remercions d'écrire lisiblement.

NOM : Prénom :
(écrire en capitale majuscule)

Adresse :

Code postale : Ville :

E-mail : Tel portable :*

Pour le groupe Whatsapp : info en temps réel !..

Adhésion annuelle obligatoire à l'association : 12 €

NOUVEAU ! Tarif unique pour toutes les activités : 180€

Remise à partir de la 3^{ème} activité : -50€ sur le tarif soit : 130€

Cocher la ou les activité(s) choisie(s)

Activités lieu 1 :

- ☐ ZUMBA lundi 19h30 20h30
- ☐ FITNESS mardi 20h
- ☐ ZUMBA mercredi 20h
- ☐ CROSSFIT mercredi 21h
- ☐ FITNESS vendredi 20h

Activités lieu 2 :

- ☐ GYM DOUCE/Strech mardi 21h10
- ☐ PILATES 1 jeudi 20h
- ☐ PILATES 2 (Corinne) jeudi 21h
- ☐ Dancehall (Calypso) vendredi 19h45
- ☐ Core-Training (Romuald) vendredi 21h

Des exemples :

Pour 3 activités : 180€+180€+130€ = **490€**

Pour 4 activités : 490€+130€ = **620€**

Pour 5 activités : 620€ +130€ = **750€**

Je règle mon adhésion annuelle (12€) et mon ou mes activités :

☞ Je règle en une seule fois : ☐ Espèces (montant) : ☐ Chèque : N° :
Banque :

☞ Je règle en plusieurs fois : ☐ Espèces (montant) : ☐ Je souhaite un justificatif

☐ Chèque 1 : N° :	☐ Chèque 2 : N° :	☐ Chèque 3 : N° :
Montant :	Montant :	Montant :
Banque :	Banque :	Banque :
Date d'encaissement :	Date d'encaissement :	Date d'encaissement :

Nous n'acceptons pas les chèques vacances (ANCV) ni les Cartes bancaires-ordre Vivre à la fontaine St Ex.

☞ Certificat médical autorisant la pratique de la gymnastique/fitness de loisirs (Sans compétition et de moins de deux ans).

ATTENTION ! L'inscription faite est valable uniquement pour l'activité réservée. Pas de possibilité de venir à un autre cours si vous étiez absent à votre cours initial.

Cours assurés durant les vacances scolaires si acception de la mairie.

Au 07/06/2026